Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 18

Artikel: Les poules "brantées"
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-214677

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dont la mine refrognée atteste l'humeur noire, aigrie, lasse.

A défaut de paix, de grâce, un peu de soleil, un peu de chaleur, un peu de clarté. C'est le cri général... Ça presse !

J. M.

Les poules « brantées ». — Un Italien travaillant chez des campagnards leur dit un jour à dîner.

Le rizotto est très bon, mais il manque dé poule... Lorsque zé travaillais en Italie, nous nous procurions des poules à bon marzé.

— Et comment faisiez-vous ?

— Eh ! bien nous allions de nuit dans les poullaillers, on allumait une feuille de brand, on la mettait sur une pelle, on glissait tout doucement la pelle sous la poule, on attendait patiemment que la poule dégringole de son perchoir, et on filait sans bruit avec l'oiseau, sans que personne s'en aperçoive, et le lendemain nous avions une bonne poule au riz à bon marzé.

Les toitures. — Trois propriétaires discutent des différents genres de toitures. D'après l'un ce qui vaut le mieux ce sont... les vieilles tuiles; le second prône les ardoises, à cause de leur durée.

— Vous n'y êtes pas du tout, fait le troisième: c'est moi qui ai les meilleures toitures, car elles sont couvertes d'hypothèques, elles peuvent durer indéfiniment.

NOS FUTURES ÉLECTRICES

Une maîtresse d'une de nos écoles primaires de fillettes, dont les élèves sont âgées de huit à neuf ans, leur a donné pour sujet de composition : « Quand je serai grande ». Nous avons eu occasion de parcourir un certain nombre de ces compositions. En voici quelques-unes, parmi les plus caractéristiques. On est, nous l'avouons, quelque peu désappointé de voir, chez des fillettes d'un âge aussi tendre, un pareil sentiment des réalités de la vie et ce désir, presque général, des richesses, du luxe, quoi, ce désir de paraître qui est la plus banale expression d'une coupable vanité.

Laissons la parole aux petites élèves. Bien entendu, nous respectons scrupuleusement leur orthographe, très libre.

* * *

« Quan je serai grande avent de me marié je serai peut-être maîtresse d'école. Je me marieré a l'age de 23 ans. J'aimerai avoir comme enfant un garçon en premier car quan il sera un peu plus grand il pourra s'ocuper de sa petite sœur. J'apéleré mon garçon Paul et ma petite fille Colette. J'éléverai trés bien mes enfants. En grandissent je les ferai travailler. Je ne me marieré qu'avec un mari tré riche et s'il est méchant je le laisse. »

* * *

« Quand je serai grand. Je veux me marié et vivre heureuse, Mon Mari m'acheteré des bijous, J'inviteré des amilles qui font chiquets. Comme enfant je veux avoir deux petites jumeles, je les habieré, le dimanches en rose, et la semain en bleus ciel. Au lieu de leur mêtre un chapeau, je veux leur mêtre un gros neu asorti à la robe, et mois je veu allé en engleterre, et a parri, pour allé en engleterre, il fau avoir des belles robes en soi et en velours. Je veu vivre heuse avec mon Mari et avecs mes enfants, je veu bien les èlevés. »

* * *

« Quand je serai grande J'aimerai être filles de bureau pour faire des contes et des grands ou bien être dans un magasin de bonnéterie pour pouvoir servires les belles dames de paris. »

* * *

« Quand je serai grande. Je voudrai être miardère pour bien m'abiller pour pouvoir bien m'anger pour pouvoir faire du bien au pauvre. Quand je serai grande je serai Pianiste jesper que mon mari sera Postier. J'aimerait étre Peintre pour faire des beau tableau. J'aimerai ètre modiste pour me faire des chapeu sans payer. »

* * *

« Quand je serai grande je deviendrait une paysane, je planterait les pommes de terre, je donerait à manger à mes lapins, à mes poules, à mes animeaux. J'orait des chevaux, des vaches enfin j'orait beaucoup d'animaux utiles. J'orait aussi des gros porcs et je les angresserait pour povoire les mangé plus tare. »

* * *

« Quand je serai grande. Je serai institutrice. J'orais un mari. J'irais au cinéma et j'orais une gentilles bonne. Mon mari sera t'ypographe. J'orais des enfant la filles Susanne, le garçon Urbain, je vivret heureuse, j'orais des poule, J'orais comme élèves des filles, une Germaine, Lili. »

* * *

« Quand je serai grande je veux être couturière pour ganier des sous je me ferais des belles aussi robes et de beaux habits. Puis je voudrais être monitrise de l'école du dimanche et j'irais à des soirées. Puis si je me marie je veux acheter deux enfants une fille et un garçon la fille je l'appellerais viollette et le garçon Pierre, si y n'obeirait pas je mai-trais viollette à la cave et Pierre au grenier et comme je serais couturière je leur ferais toujours de beaux habits. »

* * *

Quand je serais grande Je veux être couturière pour gagnier l'argent.

Je veut être une jeune fille propre et soigneuse.

Je veut être une fille honnête et travailleuse.

Pour faire plaisir à mes parents.

Je serait aussi bonne avec ma sœur.

Je serai une monitrice d'école du dimanche.

Je repenserai aussi très souvent a ma maîtresse de 6eme.

J'apprendrai aussi à jouer du violon.

Quand je serai grande j'apprendrai a broder. »

La bouche de Jeanne.

La Jeanne est savoureuse, adorable et friande...
Qu'importe que la bouche, enfin soit un peu [grande ?
Son Paul en est content et dit, qu'en résumé,
Ça sent bien moins le renfermé !

EVARISTE CARRANCE

AUTOUR DU 14 AVRIL 1803.

Echange de courtoisies.

III

29 mars.

Le Conseil du canton de Glaris à la Commission gouvernante du canton de Vaud.

« Très chers et intimes amis,

Nous nous empressons, très chers frères et amis de vous donner connaissance par la présente, que conformément aux instructions prescrites par la constitution, les magistrats de notre canton sont nommés et que comme tels nous en avons pris la direction.

...Nous saisirons avec empressement toutes les occasions de vous donner des preuves de notre fidélité et de la bonne intelligence que nous nous efforcerons de soutenir avec vous, espérant une sincère réciprocité de votre part afin d'arriver au but, faire le bonheur de notre commune patrie. »

30 mars.

Appenzel Rhodes-Extérieures.

« FIDÈLES ET CHERS CONFÉDÉRÉS,

...Il nous fait un singulier plaisir d'entrer en relation avec votre canton... »

30 mars.

Appenzel Rhodes-Intérieures.

« FIDÈLES ET CHERS CONFÉDÉRÉS,

...Nous nous réjouissons bien sincèrement d'
tre rendus à notre ancien état et de rentrer av
vous dans les relations d'amitié qui existaie
jadis entre nous... »

31 mars.

Uri.

« Notre aimable et sincère affection, jointe a
plus réel dévouement dont nous soyons capabl
vous sont offerts.

*Loyaux, prudents, honorables, sages, sing
lièrement bons amis, très chers frères, féau
et chers Confédérés,*

...Nous vous témoignons la part très affectueu
que nous prenons au rétablissement de votre i
dépendance ; nous nous ferons un devoir religie
d'entrer avec vous dans les plus étroites liaiso
d'amitié et de contribuer selon nos moyens à to
ce qui peut tendre au grand avantage de no
commune patrie. »

16 avril.

Schaffhouse.

FIDÈLES ET TRÈS CHERS CONFÉDÉRÉS,

...Avec l'ancienne loyauté suisse, nous vo
donnons l'assurance sincère que nous nous effo
cerons constamment de concourir à tout ce q
pourra maintenir l'indépendance et la souvera
neté de la Suisse et celle de chaque canton
particulier... »

22 avril.

*La commission du canton de Berne au Peti
Conseil du canton de Vaud.*

FIDÈLES ET TRÈS CHERS CONFÉDÉRÉS,

« Nous vous remercions de la communicati
que vous avez bien voulu nous donner de l'in
tallation des autorités constitutionnelles, ain
que du décret fixant les couleurs et le sceau
votre canton. En vous félicitant sincèrement d
cet heureux et intéressant événement, nous avo
l'honneur de vous aviser, fidèles et très che
Confédérés, que notre gouvernement se cons
tuera demain et se fera certainement un de s
premiers devoirs de vous en donner connai
sance.

Nous vous recommandons avec nous à la p
tection divinee. »

Lucerne, 22 avril.

FIDÈLES ET TRÈS CHERS CONFÉDÉRÉS,

« Nous nous empressons de vous donner c
naissance de notre installation constitutionn
et de vous assurer de notre désir sincère d'
blir et de soutenir avec vous des relations d'a
tié et de fraternité... »

Schwytz, 28 avril.

FIDÈLES, CHERS, ANCIENS CONFÉDÉRÉS, DIGNE
FRÈRES ET AMIS,

... Nous ne désirons rien avec plus d'empres
ment que de resserrer plus étroitement encore
liens d'amitié qui nous unissaient jadis et
saisir toutes les occasions qui pourront con
buer à l'affermissement durable des rappo
d'amitié et d'alliance entre les deux cantons
nous ne doutons aucunement que, de votre c
vous n'omettrez rien de ce qui peut servi
faire croître et fructifier cette union et bo
harmonie.

Nous vous recommandons *per mariam* à
protection divine. »

De semblables missives arrivèrent d'Un
wald et de Thurgovie, d'ailleurs peut-être.

Elles invoquent toutes la Providence, revê
pour la plupart un caractère austère, parfois
triarcal, et révèlent un souci commun : celui
bonheur de la Patrie restaurée.

Le 26 mai eut lieu à la Cathédrale la belle
rémonie de la prestation du serment par
Grand et le Petit Conseils. Nous y reviendro
peut-être un jour.